



CERTIFICAT

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT Tunisie – Immeuble Maghreb, Tour A, troisième étage, 10 Rue de l'artisanat Z.I Chargaia II.2035Tunis Carthage

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 07/08/2026.

Accréditation TUNAC n°3-0023 Certification de Produits, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.tunac.tn

Le présent document confirme que l'opérateur

**Société Prince de Huile d'Olive
165, Av. des Martyrs - Jemmel
5020 MONASTIR - TUNISIE**

**Activité principale : EXPORTATEUR
Activité(s) secondaire(s): PREPARATEUR**

a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies dans la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Date d'inspection: 16/09/2026

Produits commerciaux

Catégorie de certification

Période de validité De Jusqu'à

PRODUITS TRANSFORMES

Huiles et graisses

Huile d'olive conditionnée

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique 24/09/2026 16/03/2028

Huile d'olive

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique 24/09/2026 16/03/2028

Fin du document - Total : 1 page(s) Page 1 sur 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur www.ecocert.com/fr-TN/home.

Fait à **Tunis**

Le **24/09/2026**

Imen JAOUADI , Responsable Certification Agriculture Biologique



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT Tunisie – Immeuble Maghrebria, Tour A, troisième étage, 10 Rue de l'artisanat Z.I Charguia II.2035Tunis Carthage
Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 07/08/2026.

Accréditation TUNAC n°3-0023 Certification de Produits, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.tunac.tn

Le présent document atteste que l'opérateur:
Société Prince de Huile d'Olive

165, Av. des Martyrs - Jemmel

5020 MONASTIR - TUNISIE

S'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par la loi Tunisienne 99-30 et textes associés.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer et à exporter ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique. Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes.

Licence N° : 326570-TN-2026-423749-L

Date de fin de validité : 16/03/2028

Document émis le : 24/09/2026

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique



Annexe au certificat N° 326570-TN-2026-Z-423749-2026

Ecocert TUNISIE confirme que le(s) site(s) ci-dessous a/ont été audité(s) selon les exigences de la loi Tunisienne n° 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Site(s) audité(s) :

- 165, Av. des Martyrs - Jemmel 5020 - Monastir
TUNISIE

Inspection faite le : 16/09/2026

Document émis le : 24/09/2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a stylized flourish at the end.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique